

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1017

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 670 de M. Vicot

ARTICLE 20

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.